

Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 10 novembre 2022

Absente : JAN Gaëlle - Secrétaire de séance : Marie-Françoise FILLEUL

La séance est ouverte à 20h30.

1 – Contrat d'assurance risques statutaires (SOFAXIS/CNP)

Une revalorisation des taux de notre contrat d'assurance groupe des risques statutaires pour les agents CNRACL est nécessaire. Les nouveaux taux au 1^{er} janvier 2023 seront les suivants (au choix) :

- **6,99 %** pour le contrat avec une franchise en maladie ordinaire de **15 jours** (soit une hausse limitée à **+2,34%**)
- **6,06 %** pour le contrat avec une franchise en maladie ordinaire de **30 jours** (soit une hausse limitée à **+2,36%**)

Le Conseil Municipal entérine cette modification de contrat et choisit l'option n°1 (6,99% - 15 jours franchise en MO).

2 – Décisions modificatives du budget

Budget principal : Une recette non prévue au BP va nous être versée prochainement pour un montant de 31233,17 € (droits de mutation). Il convient donc de procéder à une décision modificative pour prendre en compte cette nouvelle recette et la répartir sur le budget.

Budget assainissement : Dans l'attente du coût réel des travaux, il convient de « transférer » les frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre à l'article 2031 (ces crédits sont déjà prévus au budget). Une décision modificative est prise en ce sens.

3 – Réserve incendie au Bois de La Font

M. Le Maire informe le Conseil que suite à l'article dans le petit journal communal sur la recherche d'un terrain pour une réserve incendie au Bois de La Font, M. ROBERT Laurent qui rénove actuellement l'ancienne maison de Mme GARRAUD, a proposé de nous vendre une partie de son terrain au prix de 500 €. M. Le Maire a contacté M. Léger (Cabinet Hétéria), géomètre, afin de réaliser la division de parcelles. Les frais engendrés par le géomètre seront à la charge de la Commune ainsi que les frais notariés. Le conseil valide et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette affaire.

4 -Plan de financement du cimetière

M. Le Maire a demandé une réactualisation du devis et a sollicité plusieurs organismes afin de prétendre à des subventions. Le Département (SIL) pourrait aider à hauteur de 16% du coût H.T. et l'Etat (DETR) à hauteur maximale de 50 % du coût H.T. Pour cela, un plan de financement doit être établi et les dossiers vont être montés et déposés. Le conseil valide et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents pour les demandes de subventions.

5 – Modification RIFSEEP

Avec l'arrivée de Mme VEILLON Nadine, la liste des cadres d'emplois des bénéficiaires du RIFSEEP (régime indemnitaire des agents de la Commune) doit être élargie. Il nous faut rajouter le cadre d'emploi suivant : rédacteur.

Le Conseil autorise M. Le Maire à saisir le Comité Technique du Centre de Gestion afin de valider cet ajout.

6 – Orientations budgétaires

M. Le Maire demande au Conseil de réfléchir sur les investissements à prévoir pour le budget 2023. Il indique qu'il faudra acheter une tondeuse autoportée avec coupe à l'avant, remplacer l'éclairage de la salle de gym par des leds.

7 – Création d'un terrain multisports

M. Le Maire informe le Conseil qu'il a demandé des devis à plusieurs sociétés pour la réalisation d'un terrain multisports qui serait situé à l'aire de jeux à côté de la mairie. Ces devis comportent la composition de la plate-forme et de la structure. Après s'être renseigné sur les subventions susceptibles d'être octroyées, il en découle une possibilité d'aides financières par des fonds européens (programme Leader) à hauteur de 80 % du montant H.T. Le conseil valide et autorise Monsieur le Maire à signer les documents concernant cette affaire.

8 – Questions diverses

Vœux du Maire : le 07 janvier 2023 à 17h

Monsieur Hartz prend la parole afin d'expliquer le déploiement des éoliennes sur notre territoire.

Le séance est levée à 22h30.

